

Plan Local d'Urbanisme

Commune de SIGOYER

Hautes-Alpes

Modification n°1 du PLU

1. Rapport de présentation
2. Projet d'Aménagement et de Développement Durables
3. Orientations d'Aménagement et de Programmation
4. Règlement
5. Documents graphiques
6. Annexes

61. Annexes sanitaires
62. Emplacements réservés
63. Servitudes
64. Risques
65. Exploitations agricoles
66. Droit de Prémption Urbain
67. Autres éléments d'information

PLU

Approuvé le : 15 Janvier 2008

Mise à jour n°1 du : 13 Février 2008

Mise à jour n°2 du : 16 Mai 2008

Mise à jour n°3 du : 6 Juin 2008

Mise à jour n°4 du : 20 Novembre 2008

Modification n°1

Approuvée par délibération du conseil municipal du :

Denis DUGELAY, Maire



Liste des Emplacements réservés

Numéro des ER	Désignation des opérations	Bénéficiaire	Surface approximative
1	Extension de l'école et équipements publics liés	Commune	1.515 m ²
2	Elargissement de la voirie avec amélioration du carrefour aux Courtès	Commune	400 m ²
3	Construction d'une station d'épuration pour les quartiers des Boirons et des Rois	Communauté de Communes	12.000 m ²
4	Accès de secours pour la salle polyvalente du village	Commune	150 m ² Largeur 3 m
5	Création d'équipements publics à caractère administratif, sportif, de loisirs, culturel et d'animation	Commune	4.500 m ²
6	Extension du cimetière à Saint-Laurent	Commune	600 m ²
7	Création de places de stationnement au village	Commune	225 m ² Largeur 10m
8	Création d'un carrefour giratoire	Département	2.100 m ²
9	Création d'un réservoir d'eau potable au quartier des Oriols et accès (régularisation)	Commune	280 m ²
10	Création d'un réservoir d'eau potable au quartier de Forest la Cour Ouest et accès (régularisation)	Commune	210 m ²
11	Elargissement de la voirie communale n°4 au quartier des Boirons	Commune	1.220 m ² Largeur 3m
12	Création d'un périmètre de protection du réservoir AEP aux Boirons	Commune	410 m ²
13	Extension de la station d'épuration du village	Communauté de Communes	1.620 m ²
14	Extension de la voirie à Préclos	Commune	70 m ²

Liste des Emplacements réservés pour rues ou sentier piétonnier à créer

1	Emplacement réservé pour rue ou sentier piétonnier à créer	Commune	20 ml
2	Emplacement réservé pour rue ou sentier piétonnier à créer	Commune	18 ml